



Comité permanent de la justice et des droits de la
personne de la Chambre des communes,
Gouvernement du Canada

23 février 2022

Envoyé par

courriel :

Jean-François Pagé, greffier du comité :

JUST@parl.gc.ca Randeep Sarai, président :

randeep.sarai@parl.gc.ca

Rob Moore, Vice-président : Rob.Moore@parl.gc.ca

Rhéal Éloi Fortin, Vice-président :

rheal.fortin@parl.gc.ca Scott Aitchison, membre :

Scott.Aitchison@parl.gc.ca

Gary Anandasangaree, membre :

gary.anand@parl.gc.ca Élisabeth Brière, membre :

Elisabeth.Briere@parl.gc.ca Larry Brock, membre :

larry.brock@parl.gc.ca

Anju Dhillon, membre: anju.dhillon@parl.gc.ca

Lena Metlege Diab, membre :

lenametlege.diab@parl.gc.ca Randall Garrison, membre :

randall.garrison@parl.gc.ca Rob Morrison, membre :

Rob.Morrison@parl.gc.ca

Yasir Naqvi, Membre: yasir.naqvi@parl.gc.ca

Mesdames, Messieurs,

Nous vous écrivons en réponse à votre examen actuel de la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (LPCPVE).

Living in Community (LIC) est une organisation à but non lucratif constituée en société en Colombie-Britannique qui rassemble divers intervenants dans le but d'améliorer en collaboration la santé et la sécurité des travailleuses et travailleur(-se)s du sexe et ainsi répondre aux préoccupations de la communauté lorsqu'elles se présentent. Grâce à une vaste collaboration avec les intervenants Living in Community a élaboré un modèle de développement communautaire à plusieurs volets pour un changement systémique sur les questions liées au travail du sexe, qui comprend l'engagement communautaire, l'éducation du public ainsi que le changement de politique.

Nos cosignataires dans ce mémoire sont membres du B.C. Sex Work Support Service Network, une alliance de 22 organisations qui fournissent des services et du soutien aux

travailleur(-se)s du sexe dans toutes les régions de la province de la Colombie-Britannique et au-delà. Nous nous réunissons sur une base trimestrielle pour un apprentissage partagé et une collaboration.

Depuis la mise en œuvre de la LPCPVE, les travailleur(-se)s du sexe ont subi de nombreux effets négatifs. La criminalisation de la communication a rendu beaucoup plus difficile pour les travailleur(-se)s du sexe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de s'engager dans des pratiques critiques de sélection et de négociation avec des clients potentiels¹. Les restrictions concernant les lieux où le travail du sexe peut être pratiqué dans la rue ont conduit les travailleur(-se)s du sexe à rechercher des zones plus clandestines et cachées dans leurs villes ou villages afin d'éviter d'être repérés par la police. À Vancouver, ce type de déplacement des travailleur(-se)s du sexe a conduit à une situation où 67 femmes ont disparu et ont été assassinées à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

De plus, l'application de la loi par la police a entraîné une plus grande méfiance entre la police et les travailleur(-se)s du sexe, ce qui signifie qu'une grande partie des violences subies par les travailleur(-se)s du sexe n'est pas signalée à la police². Les lois sur les avantages matériels ont réduit le nombre d'endroits plus sûrs et couverts où les travailleur(-se)s du sexe peuvent travailler et ont entravé leur capacité à travailler ensemble pour leur sécurité. Ces lois ont également rendu plus difficile pour les travailleur(-se)s du sexe de travailler avec ceux qui soutiennent la sécurité de leur travail, comme les réceptionnistes, les gardes du corps, les chauffeurs, les directeurs, les pairs et les partenaires³. Les restrictions sur la publicité limitent la capacité des travailleur(-se)s du sexe à annoncer clairement leurs services, à entrer en contact avec des clients potentiels et à fixer des limites⁴.

Également, bien que l'intention déclarée des lois actuelles soit de criminaliser les clients des travailleur(-se)s du sexe et non les travailleur(-se)s du sexe eux-mêmes, les travailleur(-se)s du sexe sont régulièrement surveillés et harcelés par la police qui cible les clients des travailleur(-se)s du sexe pour leur communication et leur achat de services sexuels⁵. Ce type de répression policière vise de manière disproportionnée les travailleur(-se)s du sexe noirs, autochtones et de couleur. Les travailleur(-se)s du sexe peuvent également être expulsés si leur propriétaire découvre qu'ils pratiquent le commerce du sexe, en raison de la loi sur les avantages matériels et de la stigmatisation créée par la criminalisation.

Ces lois, prises individuellement et collectivement, ont eu des effets négatifs très similaires à ceux des lois qui ont été invalidées par la Cour suprême dans l'affaire *Bedford c. Canada* en 2013. L'objectif déclaré de ces lois, selon le préambule, est d'abolir le travail du sexe dans toute la mesure du possible. Nous sommes en total désaccord avec cet objectif et nous demandons comment il peut être atteint sans nuire aux travailleur(-se)s du sexe qui sont toujours engagés dans un travail qui est techniquement légal. Les efforts visant à abolir le travail du sexe au moyen de lois de plus en plus draconiennes ont échoué dans le monde entier et n'ont fait qu'aggraver le préjudice subi par les travailleur(-se)s du sexe. Au lieu de lois sur la demande finale, la décriminalisation – associée à des efforts visant à mettre fin à la pauvreté et au sans-abrisme, à réduire la violence domestique, à promouvoir la lutte contre le racisme et à mettre en œuvre une politique de lutte contre la drogue fondée sur des données probantes – permettrait de réduire le nombre de personnes qui se tournent vers le travail du sexe en dernier recours pour joindre les deux bouts et qui sont confrontées à des niveaux de violence et d'exploitation

plus élevés.

¹ Andrea Krüsi, Katrina Pacey, Lorna Bird, Chrissy Taylor, Jill Chettiar, Sarah Allan, Darcie Bennett, Julio S. Montaner, Thomas Kerr et Kate Shannon, « Criminalisation of clients: reproducing vulnerabilities for violence and poor health among street-based sex workers in Canada – a qualitative study », *BMJ Open*, vol. 4, n° 6 (2014) : e005191.

² Cecilia Benoit, Michaela Smith, Mikael Jansson, Samantha Magnus, Nadia Ouellet, Chris Atchison, Lauren Casey *et al.*, « Lack of Confidence in Police Creates a “Blue Ceiling” for Sex Workers’ Safety », *Canadian Public Policy*, vol. 42, n° 4 (2016): 456-468.

³ Centre for Gender and Sexual Health Equity, « Harms of End-Demand Criminalization: Impact of PCEPA Laws on Sex Workers’ Safety Health and Human Rights » (2019).

⁴ Cecilia Benoit, Mikael Jansson, Michaela Smith et Jackson Flagg, « Well, It Should Be Changed for One, Because It’s Our Bodies: Sex Workers’ Views on Canada’s Punitive Approach towards Sex Work », *Social Sciences*, vol. 6, n° 2 (2017) : 52.

⁵ Cecilia Benoit, Michaela Smith, Mikael Jansson, Samantha Magnus, Nadia Ouellet, Chris Atchison, Lauren Casey *et al.*, « Lack of Confidence in Police Creates a “Blue Ceiling” for Sex Workers’ Safety », *Canadian Public Policy*, vol. 42, n° 4 (2016) : 456-468.

Nous aimerions également noter que cette révision de la LPCPVE a été mandatée par la loi pour commencer en décembre 2019, et nous pensons que le retard dans le lancement de cette révision reflète le mauvais traitement des travailleur(-se)s du sexe au Canada par ce gouvernement. Nous exhortons à ce comité, dans les termes les plus forts possible, de centrer les voix des travailleur(-se)s du sexe afin de comprendre l'impact de la LPCPVE sur les personnes les plus directement touchées. Les audiences parlementaires et sénatoriales sur le projet de loi C-36 qui a introduit la LPCPVE ont été marquées par des préjugés et un traitement désobligeant à l'égard des travailleur(-se)s du sexe et de leurs alliés⁶. Nous pensons que les témoins qui s'opposent au travail du sexe pour des raisons morales et idéologiques devraient être exclus de ce processus de révision, et que l'accent devrait être mis sur l'impact de la LPCPVE sur les travailleur(-se)s du sexe eux-mêmes.

Nous recommandons au Comité d'abroger la LPCPVE dans son intégralité et de travailler directement avec les travailleur(-se)s du sexe pour leur fournir les protections du travail que les autres Canadiens tiennent pour acquises. Au Canada, nous disposons déjà de lois et de règlements pour lutter contre les infractions, notamment la traite des personnes et d'autres crimes contre les travailleur(-se)s du sexe, ainsi que de tout un ensemble de lois visant à protéger les enfants et les jeunes, comme celles contre le leurre, l'exploitation sexuelle et la traite des mineurs. Il est temps de décriminaliser le travail du sexe au Canada.

Signé par :



Terres non cédées des nations
x^wməθkwəy̓ əm (Musqueam),
Skwxwú7mesh (Squamish), et sel̓íwítlh
(Tsleil-Waututh) (Vancouver (C.-B.))

Living in Community rassemble divers intervenants dans le but d'améliorer en collaboration la santé et la sécurité des travailleur(-se)s du sexe et ainsi répondre aux préoccupations de la communauté lorsqu'elles se présentent.



Victoria, C.-B. (Esquimalt et les terres
non cédées de Songhees)

Peers Victoria est une agence de base multiservice créée par, avec et pour les travailleur(-se)s du sexe en 1995. Grâce à la prestation de services directs et à des partenariats communautaires, Peers fournit un ensemble de services de proximité et de services d'accueil pour la réduction des risques et le soutien, ainsi qu'une éducation et une formation professionnelle pour les travailleur(-se)s du sexe actuels et anciens.

⁶ G. F. Johnson, M. Burns et K. Porth, « A question of respect: A qualitative text analysis of the Canadian parliamentary committee hearings on The Protection of Communities and Exploited Persons Act », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 50(4), 921-953.



Vancouver, BC (*xʷməθkʷəy̓əm*
(Musqueam), *Skwxwú7mesh* (Squamish),
and *selilwitulh* (Tseil-Waututh) territoires
des
Premières Nations

PACE Society est une organisation dirigée par des pairs, située dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver, qui offre un soutien, une défense et une éducation par, avec et pour les travailleur(-se)s du sexe actuels et anciens, quel que soit leur sexe. Nous envisageons un avenir où tous les travailleur(-se)s du sexe sont à l'abri de la violence, de la discrimination, des stigmates sociaux et des préjugés, afin qu'ils puissent jouir des mêmes droits que tous les autres individus, y compris les droits à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne et à une égale protection de la loi.



Colombie-Britannique (Lower Mainland,
Interior, Northern), territoires Salish de la
Côte

HIM est une société à but non lucratif qui vise à renforcer la santé et le bien-être dans les communautés d'hommes et de personnes de sexe différent qui s'identifient comme tels en Colombie-Britannique.



Kelowna, BC
Vernon, BC

HOPE Outreach offre des services de nuit, 7 jours sur 7, aux femmes de Kelowna et Vernon qui sont sans-abri, dépendantes, exploitées ou qui travaillent dans l'industrie du sexe. Notre priorité est de répondre à leurs besoins immédiats et fondamentaux pendant qu'ils sont dans la rue.

À partir de là, nos services sont développés pour compléter et combler les lacunes au sein de la communauté des prestataires de services afin de soutenir le parcours de rétablissement d'une personne, où qu'elle se trouve dans ce parcours.



Whitehorse, YT (Première nation Kwanlin
Dün et Conseil Ta'an Kwäch'än)

Le Yukon Status of Women Council est une organisation non gouvernementale qui défend l'égalité des sexes par la recherche, le changement de politique et l'éducation.



Prince George (C.-B.)

La Prince George New Hope Society est une organisation au niveau de la rue pour les travailleur(-se)s du sexe et les travailleur(-se)s du sexe de survie. La P. G. New Hope offre des services de soutien aux femmes et aux filles qui sont activement, périodiquement ou anciennement impliquées dans l'industrie du sexe. Nous offrons également un soutien et des services à toute personne s'identifiant comme une femme et risquant de travailler ou de vivre dans la rue ou à proximité. Aucune femme n'est jamais refusée.



Vancouver (C.-B.)

SWAN Vancouver est l'une des deux seules organisations au Canada à offrir un soutien et une défense culturellement spécialisés aux femmes immigrées ou migrantes qui pratiquent le travail sexuel en intérieur. Les voix diverses et la résilience permanente de ces communautés de femmes alimentent la mission du SWAN qui consiste à changer les récits sociaux et politiques qui les racialisent, les définissent mal, les excluent et leur font du tort.



WAVAW
rape crisis centre

Vancouver (C.-B.) (*x^wməθkwəy'əm*
(Musqueam), *Skwxwú7mesh* (Squamish),
et *selílwitlh* (Tsleil-Waututh) territoire des
Premières Nations

WAVAW est un centre d'aide aux victimes de viols, féministe, anti-oppressif et décolonisant, qui opère sur les territoires non cédés Salish de la Côte. Nous fournissons des services de soutien aux survivants de la violence sexualisée qui ont des expériences communes de marginalisation de genre : femmes cis et trans, personnes bispirituelles, trans ou non binaires. Nous plaçons pour un changement social et systémique par l'éducation, la sensibilisation et l'activisme.